

GROUPE DE COLLECTIVITES DU HAUT-RHIN

Ville, département

Dannemarie, Saint-Louis, Mulhouse, Colmar, Guebwiller (68)

Intitulé de l'action

Contractualisation réussie pour l'eau et la biodiversité

Message essentiel

5 collectivités haut-rhinoises ont choisi de rémunérer des agriculteurs fournisseurs de services environnementaux permettant d'améliorer les écosystèmes et préserver la qualité de l'eau. 9 000 hectares sont concernés.

Détail de l'action

Les Communautés de communes Sud Alsace Largue et de la Région de Guebwiller, la communauté d'agglomération de Saint-Louis, Mulhouse Alsace Agglomération et Colmar Agglomération, ayant des habitudes de travail en commun, se sont penchés sur le dispositif des paiements pour services environnementaux aidant à rémunérer des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, les paysages, la biodiversité, et économiquement viables.

Ainsi sur chaque territoire, des zones d'actions prioritaires ont été ciblées, qu'il s'agisse des zones de captage d'eau potable ou des zones à enjeu d'érosion. Des diagnostics individuels à l'échelle des exploitations agricoles ont été réalisés pour identifier les dispositifs les plus pertinents à déployer. Contractualisés sur 5 ans, de 2023 à 2027, ces paiements pour services environnementaux concernent déjà 99 agriculteurs et quelque 9 000 hectares.

Différents types de mesures sont engagés comme la réduction des produits phytosanitaires par la diminution de la quantité d'herbicides utilisés, l'implantation de cultures favorables à l'eau, la couverture annuelle du sol au printemps ou la mise en place de bandes fleuries. Des objectifs à atteindre sont fixés annuellement pour chaque service déployé, donnant lieu à rémunération au regard des résultats réellement obtenus.

La démarche associe les collectivités compétentes en matière d'alimentation en eau potable, et plus largement les communes du territoire, la chambre d'agriculture, les syndicats de rivière... et naturellement les agriculteurs créant une synergie positive pour accompagner des changements de pratiques pérennes.

Mots clés

*Protection de la ressource en eau potable
Préservation de la biodiversité
Changement de pratiques agricoles
Concertation / Animation
Adaptation au changement climatique*